

Commune de DOUAINES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 Octobre 2014

Étaient présents :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints

MM Philippe UHGETTO, Philippe MARIE, Mme Sandrine PRUNIER BOSSION

MM Jean-Louis GUETTARD, Michel LE MORVAN ;

* * * *

Absent:

M. Dominique TIRON

* * * *

M. Jean-Louis GUETTARD a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 10 septembre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

C.A.P.E

CONFERENCE DES MAIRES

Le Président de la CAPE avait convié les maires de l'agglomération à une première réunion qui selon le Président de la CAPE a été une réussite notamment sur la qualité des échanges. Madame le Maire n'avait pas pu y assister mais était présente à la 2^e Conférence des Maires qui s'est déroulée le mardi 14 octobre 2014, ces réunions auront lieu tous les mois. Des discussions informelles ont été surtout axées sur les grands projets de la CAPE.

La ville de Vernon propose de mettre à disposition les services municipaux tels que plombiers, électriciens, etc ... qui, par simple convention, pourraient venir en aide aux communes rurales dans le cadre de l'intérêt communautaire. D'autres moyens sont également disponibles comme par exemple, une structure de portage de projet mais cela sera revu prochainement lors d'une prochaine conférence des Maires.

Plan d'économies de la CAPE

Suite aux baisses de dotation de l'Etat, la CAPE doit établir un plan d'économies à réaliser sur différents domaines tels que : la gestion des déchets, l'environnement, les sports, la culture, les transports, l'enfance-jeunesse, le tourisme, etc... afin de préserver la capacité d'investissement de la CAPE tout en refusant les hausses d'impôt.

Création d'une S.P.L. (Société Publique Locale)

Ces sociétés anonymes 100 % publiques ont vocation à rejoindre les sociétés d'économies mixte et les sociétés publiques locales d'aménagement .

En lien avec le projet du Grand Paris, les enjeux de l'axe Normandie - Seine impactent très fortement le développement futur du territoire de la CAPE . Pour preuve, les élus de la CAPE ont déjà élaboré le projet de territoire, document qui définit la stratégie du territoire de la CAPE pour les 10 à 15 prochaines années.

La SPL est un outil au service de toutes les communes de la CAPE, elle apportera une aide concrète aux communes du territoire pour les questions d'urbanisme et procurera une expertise technique concernant leurs projets d'envergure.

Un schéma global d'aménagement et d'urbanisme permettra de donner un cadre pour son développement futur et mettra en cohérence et en synergie les projets existants.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Président de la CAPE nous transmet le compte-rendu de la réunion de la commission consultative sur les projets d'implantation et/ou d'extension de surfaces commerciales qui s'est tenue le 1^{er} octobre dernier. Un avis favorable unanime a été formulé au projet d'implantation d'un « Village de Marques et Maison des métiers d'art » ;

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Madame le Maire fait part au conseil du refus de 21 communes de transférer à la CAPE les pouvoirs de police. De ce fait en sa qualité de Maire de Douains, Mme Catherine COUANON récupère les pouvoirs de police.

SERVICE ENVIRONNEMENT

Benne à déchets verts : Suite au courrier qui nous avait été adressé par le Président de la CAPE, nous avons voulu avoir des explications sur le mode de calcul pour le dépassement du tonnage.

Une précision sur les coûts de collecte et de traitement des déchets verts nous a été fourni.

SERVICE TRANSPORT

Le rectorat de ROUEN a décidé de banaliser l'après-midi du vendredi 17 octobre prochain pour la mise en place de la consultation nationale sur le socle commun.

SETOM

Daniel JACOB, Président du SETOM nous adresse un courrier pour une mise au point concernant les activités du SETOM et surtout concernant l'exploitation du l'ECOPARC de Mercey. Tout devrait rentrer dans l'ordre prochainement par une autorisation d'exploiter à nouveau le site en garantissant la santé des riverains comme la qualité de l'environnement tout en restant compétitifs sur les prix de traitement.

DIRECTION DES ROUTES ET DES TRANSPORTS

Le Président du Conseil Général nous demande d'entretenir le cheminement piétonnier le long de la RD 181 entre le point d'arrêt et le carrefour giratoire. Les services de la direction des routes ont effectué une remise à niveau, toutefois dès 2015 l'entretien périodique devra être assuré par la commune.

SYNDICAT DE VOIRIE

Le Président du syndicat nous transmet le compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2014, un point est fait sur les travaux routiers effectués ou en cours d'étude. La mise en place d'un tableau des chemins est en cours de réalisation, pour cela un contrôle de toutes les longueurs de voirie a été réalisé.

- ✓ Chemin des Juris : L'étude est presque terminée. Le début des travaux est envisagé pour fin 2015.

Rappel sera fait auprès du syndicat de voirie de bien vouloir convoqué Jean-Louis GUETTARD, délégué honoraire, en même temps que les délégués.

- ✓ Elagage : Un avis informant les habitants de DOUAINS, qu'ils ont obligation d'élaguer les arbres débordant sur les routes et chemins communaux
- ✓ Voiture de fonction pour le Président honoraire : Un véhicule « KANGOO » a été remis au Président honoraire pour ses déplacements.

ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC

L'Entreprise HEBERT a été contactée afin de remplacer de nombreuses lampes défectueuses sur la commune et de régler les problèmes de déclencheur de lumière. Une revue complète des points lumineux sera faite ainsi que la réparation du candélabre à Gournay.

SIEGE

Le syndicat d'électricité nous transmet pour information l'estimation des travaux d'éclairage public souhaités pour le programme 2015 :

- ✓ **Hameau de GOURNAY** pour 15 000 € – La part communale serait de 7 500 € HT
- ✓ **Rue des Métreaux** pour 17 000 € - La part communale serait de 8 500 € HT

La commission du SIEGE doit décider prochainement des attributions.

VESTIAIRE FOOT et ALGECO

Une évaluation des coûts de rénovation du vestiaire et de l'acquisition et la pose d'un algéco a été établie, pour un montant estimatif de 7 500 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé d'inscrire cette somme sur le Budget communal.

URBANISME

- ✓ **LOI ALUR** – La Loi d'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) modifie l'article L 123-5 du code de l'urbanisme et supprime le coefficient d'occupation des sols (COS) ainsi que la possibilité de fixer une superficie minimale des terrains constructibles dans le PLU.

Toutefois, cette suppression de base légale ne s'applique pas aux POS qui restent régis par l'article L123-1 dans sa rédaction antérieure à la loi « solidarité et renouvellement urbains » (SRU). Ces documents étant appelés à disparaître dans un délai maximal de 3 ans après la publication de la loi ALUR ;

QUESTIONS DIVERSES

- **CONCERT DE NOEL** : Le samedi 20 décembre 2014, la chorale ACCORD'EURE propose un concert à l'Eglise de DOUAINS ; des informations seront distribuées début décembre dans les boîtes aux lettres

Fin de la réunion à 23 heures 30

Vu, le Maire